

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-79

Nombre de Conseillers : 14  
En exercice : 14  
Présents : 14  
Absents : 0  
Votants : 14  
Procurations : 0

REÇU LE :  
16 JAN. 2019  
PREFECTURE FOIX

L'an deux mille dix-huit, le 13 DECEMBRE à 20 h 17, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 08/12/2018**

**Date d'affichage : 08/12/2018**

**Présents : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Raphaël GENZ, Camille HAUMONT, Fanny KUHNT, Didier MAURY, Paulette PORTET, Marie-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU-VAN.**

**Absents excusés (0) :**

**Absents avec Procuration (0) :**

**Absents non représentés (0) :**

**La séance est ouverte à 20 h .**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Madame Camille HAUMONT est désignée pour remplir cette fonction.**

**OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 octobre 2018**

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour du Conseil municipal du 18 octobre 2018

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 juillet 2018
2. Plan pluriannuel des travaux
3. Tarification de la location des gîtes en nuitées

4. Ouverture de la consultation contrat assurance
5. Caution pour prêt de chaises et de tables
6. Changement de tarif pour la taxe de séjour
7. Modification statutaire du P.N.R.
8. Retrait d'Orlu du Syndicat de l'Artillac
9. Convention d'embellissement
10. Questions diverses

Le point 6 avait été retiré de l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE, à l'unanimité**, le procès-verbal du 18 octobre 2018

A Serres sur Arget, le 13 Décembre 2018  
Le Maire,  
Alain GARNIER



**REÇU LE :**  
**16 JAN. 2019**  
**PREFECTURE FOIX**

**Reçu en Préfecture le :**  
Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du